



Rapport n° 3	GROUPEMENT ADMINISTRATION FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 19 juin 2018		Chapitre : Article :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

Le budget supplémentaire est traditionnellement un budget d'ajustement, le résultat ayant été repris lors du vote du budget primitif 2018 (BP 2018).

La reprise du résultat définitif étant identique à la reprise provisoire faite lors du budget primitif, il n'y a pas d'écriture à passer. Les écritures de ce budget supplémentaire sont essentiellement des régularisations d'écritures d'ordre et l'inscription de crédits nécessaires à l'achat d'un terrain à Saint-Rémy-Blanzy sur lequel le SDIS possède un pylône de transmission.

L'ajustement sur les dépenses de fonctionnement porte sur un virement de crédit à l'intérieur du chapitre « administration générale »

La section d'investissement s'équilibre à + 13 948,69 €.

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n°3;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget supplémentaire 2018.

Le Président,


Nicolas FRICOTEAUX

détail par imputation BS 0 2018

Dépense

Fonctionnement

Code Nature	Intitulé Nature	type	montant
615221	Bâtiments publics	Réel	2 027,57 €
6156	Maintenance	Réel	-2 027,57 €
			0,00 €

Investissement

Code Nature	Intitulé Nature	type	montant
2031	Frais d'études	Ordre	11 921,12 €
20412	Bâtiments et installations	Réel	-2 972,43 €
2115	Terrains bâtis	Réel	5 000,00 €
			13 948,69 €

Recette

Investissement

Code Nature	Intitulé Nature	type	montant
231312	Centre d'incendie & de secours	Ordre	11 921,12 €
275	Dépôts & cautionnements versés	Réel	2 027,57 €
			13 948,69 €



Délibération n°3	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 19 juin 2018		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 13
Votants : 13

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 19 juin 2018 à 15 h 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 1^{er} juin 2018, s'est réuni dans la salle de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Étaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, ~~Thomas DUDEBOUT~~, ~~Mme Colette BLERIoT~~, ~~Mme Jocelyne DOGNA~~, MM. François RAMPENBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, ~~Raymond DENEUVILLE~~, ~~Maxime KELLER~~, ~~Christian CROHEM~~, ~~Alain CREMONT~~, ~~Daniel GARD~~, Marcel LALONDE, Denis DUMAY, ~~Mme Monique BRY~~, Marie-Françoise BERTRAND

II - Membre de droit

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, excusé

III - Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
~~M. le Lt Colonel Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers~~
~~M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers~~
~~M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs professionnels non officiers~~
~~M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers~~
~~M. le Capitaine Philippe GOGUILLON, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers~~
~~M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers~~
~~M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne~~

Excusé(s) : Mme Colette BLERIoT, MM. Thomas DUDEBOUT, Maxime KELLER, Raymond DENEUVILLE, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Arnaud BATTEFORT, Jean-Luc EGRET, M. le Lcl Philippe BARDON, M. le Commandant Olivier MESSIEUX représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers

Assistaient à la séance : Mme Nathalie MERIOT payeur départemental,
Colonel Christian BOULARD, Lieutenant-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE,
Jean-Marc KRIEGER, Mme Alexandra GRELLE de la direction départementale.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

Vu le rapport n°3;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget supplémentaire 2018.



Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX

détail par imputation BS 0 2018

Dépense

Fonctionnement

Code Nature	Intitulé Nature	type	montant
615221	Bâtiments publics	Réel	2 027,57 €
6156	Maintenance	Réel	-2 027,57 €
			0,00 €

Investissement

Code Nature	Intitulé Nature	type	montant
2031	Frais d'études	Ordre	11 921,12 €
20412	Bâtiments et installations	Réel	-2 972,43 €
2115	Terrains bâtis	Réel	5 000,00 €
			13 948,69 €

Recette

Investissement

Code Nature	Intitulé Nature	type	montant
231312	Centre d'incendie & de secours	Ordre	11 921,12 €
275	Dépôts & cautionnements versés	Réel	2 027,57 €
			13 948,69 €